

**Vous êtes admis.e à La Prépa des INP de Valence, félicitations !**

**A. Pour vous inscrire, 6 étapes :**

**ETAPE 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus**

Aller sur le site de la **CVEC**, pour vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus, montant **105 €** (conditions d'exonération boursiers). Vous obtiendrez un justificatif de paiement que vous devrez fournir au moment de l'inscription en ligne de Grenoble INP. **Attention ! Ce document vous sera demandé pour votre inscription. Il faudra le conserver.**



**ETAPE 2 : Droits d'inscription et exonération**

Les **droits de scolarité** appliqués à l'Institut polytechnique de Grenoble sont ceux publiés par arrêté ministériel. Tout étudiant de l'Institut polytechnique de Grenoble doit procéder à son inscription administrative et s'acquitter du paiement des droits de scolarité.

**Attention ! Les élèves extracommunautaires ne sont pas exonérés des frais différenciés à La Prépa de Valence. A titre d'information, les élèves extracommunautaires devront payer 2 895 €.**

**Frais de reprographie** : nous vous informons que des frais de reprographie facultatifs (57 €) seront demandés pour l'impression des photocopiés destinés à l'ensemble des cours. À défaut de règlement de ces frais, les photocopiés seront exclusivement disponibles en format PDF sur les plateformes pédagogiques. Il appartient alors à chaque étudiant de s'assurer qu'il disposera bien du document avant chaque cours afin de suivre les enseignements dans les meilleures conditions. Les étudiants boursiers seront exonérés de ces frais.



**ETAPE 3 : Inscriptions en ligne**

Vous inscrire en ligne sur **le portail d'inscription** en ligne de Grenoble INP **du 8 juillet au 24 juillet 2025** après l'affichage des résultats du BAC.

Avant de vous connecter, veuillez préparer :

- ♣ votre N° INE (sur bulletins scolaires)
- ♣ votre propre N° de Sécurité Sociale/INSEE (à partir de 16 ans)
- ♣ une Carte Bancaire (obligatoire pour l'inscription en ligne)
- ♣ l'attestation de paiement de la CVEC (cf. étape 1).

- L'utilisation d'une carte bancaire n'est pas illimitée. Pour chaque CB, il existe un plafond, c'est-à-dire un seuil de retrait ou de paiement à ne pas dépasser sur une période donnée. La vérification de ce plafond s'impose en amont du paiement du montant des droits d'inscription afin d'en éviter le blocage.
- Dans le cas de l'utilisation d'une "**E-carte bancaire**" ou **carte dotée de « cryptogramme secure »**, le paiement échelonné n'est pas autorisé.
- Si vous optez pour le paiement en plusieurs fois, assurez-vous que votre carte expire après le dernier prélèvement sinon les paiements seront rejetés.



## Procéder à votre inscription ou réinscription dans votre école

- La Prépa des INP Grenoble
- La Prépa des INP Valence
- Grenoble INP - Enac3, UGA
- Grenoble INP - Ensmag, UGA
- Grenoble INP - Essai, UGA
- Grenoble INP - Génie industriel, UGA
- Grenoble IAE - INP, UGA
- Grenoble INP - Pagora, UGA
- Grenoble INP - Phelma, UGA
- Polytech Grenoble - INP, UGA

### S'inscrire en ligne

## 1ère inscription

**Pièces nécessaires à votre inscription en ligne :**

- Numéro INE : numéro figurant soit sur votre relevé de notes du baccalauréat français (n° INE ou BEA) soit sur votre ancienne carte d'étudiant.
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.



Procédez à votre inscription en ligne

Cliquer sur « La Prépa des INP Valence » puis sur « Procédez à votre inscription en ligne »



Votre identifiant de préinscription est le suivant : P25+n°PARCOURSUP

Si votre n° de dossier Parcoursup est composé que de 6 chiffres, vous devez ajouter un zéro : P250 + n° Parcoursup.

Pensez à bien noter votre numéro étudiant qui sera généré lors de votre inscription (commençant par 425...) car vous en aurez besoin pour le dépôt des documents (cf. étape 4).

### **Fermeture de la scolarité**

**Du vendredi 25/07/2025 - 12h00 au lundi 25/08/2025 - 8h30**

La liste des pièces à fournir est accessible au moment de l'inscription en ligne (voir étape suivante).



**Attention ! Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire en ligne** (car vous n'avez pas de carte bancaire), **veuillez contacter la scolarité par email à [prepa.valence@grenoble-inp.fr](mailto:prepa.valence@grenoble-inp.fr) dans les meilleurs délais**. Un dossier d'inscription vous sera renvoyé par messagerie. Vous devrez le compléter et le retourner avec les pièces demandées par lien sécurisé **au plus tard le 14 juillet 2025 (cachet de la poste faisant foi)**.



**Pensez à imprimer votre récapitulatif d'inscription avant de valider**. Il contient votre nouveau numéro étudiant qui vous sera demandé pour le dépôt des pièces électroniques. Votre numéro étudiant commence par 425...

### **ETAPE 4 : Dépôt des pièces dématérialisées**

La **plateforme numérique de dépôt de dossier** vous permet de déposer les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier, pièces à déposer dès la fin de votre inscription en ligne. Sans cela, votre inscription ne sera pas recevable. N'oubliez pas de "confirmer" après chaque dépôt de document.



Saisissez votre n° étudiant commençant par 425 puis votre date de naissance

Vous trouverez la liste de tous les documents nécessaires à l'inscription [ici](#)

**Attention !** Tous les documents devront être déposés pour le rdv de finalisation de l'inscription (à l'exception du diplôme du baccalauréat qui vous sera délivré en fin d'année).

A lire attentivement

Cliquer ici pour déposer les pièces



**NB :** dès que l'inscription sera terminée, vous recevrez un message envoyé par le CROUS (IZLY) qui contient la procédure de création de votre compte pour l'obtention de  votre carte de restaurant universitaire  utilisable dans tous les restaurants universitaires de France. Vous devrez suivre attentivement les instructions de ce message.

#### **ETAPE 5 :** Finalisation de l'inscription

Votre inscription sera finalisée lors d'un RENDEZ-VOUS à l'école pris avec le Service Scolarité. Le RDV peut être pris soit par email à l'adresse [prepa.valence@grenoble-inp.fr](mailto:prepa.valence@grenoble-inp.fr) soit par tél au 04 75 75 94 34 ou 04 75 75 94 02.



**Attention !** Ce RDV est obligatoire et l'élève doit être présent. Une photo papier vous sera demandée lors de ce RDV ainsi que la LV2 que vous suivrez pendant la formation.

Les créneaux de rendez-vous proposés sont les suivants :

*Du 08 juillet au 24 juillet de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (prioritaire)  
Et du 26 août au 29 août 2025 inclus de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (cas particuliers)*

#### **Lors du RDV, veuillez respecter les consignes suivantes :**

Soyez ponctuel afin de limiter votre attente. En cas de retard ou de contre-temps, merci de nous prévenir par tous moyens à votre convenance.

## **ETAPE 6 : Initialisation de votre compte informatique**

**Procédure à suivre uniquement après l'inscription par le web.**

Suite à votre inscription en ligne, la scolarité vous enverra un email **24 heures après votre inscription** (temps nécessaire pour une mise à jour de notre système informatique) contenant vos identifiants et liens permettant l'accès à votre compte informatique. **Vous devez suivre sans délai la procédure d'initialisation du compte car ceux-ci ne seront valables que sur un temps limité.**



**Recommandation pour la création du mot de passe** : une Majuscule, une minuscule, 1 Chiffre, 1 caractère spécial, 12 caractères minimum, et ne doit pas contenir le nom ou le prénom. Bien conserver l'identifiant de ce compte (appelé identifiant agalan) et votre mot de passe, qui est strictement personnel et ne doit pas être communiqué. Ces identifiants vous permettront d'accéder à tous les services numériques de l'établissement. En cas de difficultés, merci de contacter la scolarité très rapidement à l'adresse [prepa.valence@grenoble-inp.fr](mailto:prepa.valence@grenoble-inp.fr).

Vous trouverez [ici](#) toutes les informations sur le service numérique que propose Grenoble INP UGA.

### **B. Frais de reprographie**

Des frais de reprographie facultatifs seront demandés pour l'impression des photocopies destinés à l'ensemble des cours.

À défaut de règlement de ces frais, les photocopies seront exclusivement disponibles en format PDF sur les plateformes pédagogiques.

Il appartient alors à chaque étudiant de s'assurer de disposer du document avant chaque cours afin de pouvoir suivre les enseignements dans les meilleures conditions.

Les étudiants boursiers seront exonérés de ces frais.

Nous vous demandons de procéder au paiement de ces frais par virement bancaire qui s'élèvent à la somme de 57 €. Le RIB vous sera transmis sur demande par email à [prepa.valence@grenoble-inp.fr](mailto:prepa.valence@grenoble-inp.fr).

**Attention** : L'intitulé du virement doit être indiqué impérativement de la manière suivante : **NOM Prénom Frais repro PREPA INPV (libellé limité à 32 caractères : si nécessaire, vous pouvez enlever le prénom et le remplacer par la 1ère lettre du prénom ou ne pas saisir de prénom du tout).**

**Lorsque le virement sera effectué**, il faudra **nous retourner par email la preuve du virement** (par exemple une photo) à [prepa.valence@grenoble-inp.fr](mailto:prepa.valence@grenoble-inp.fr).

### **C. Des révisions pour mieux aborder la rentrée**

Afin de réaliser les **exercices de révision** (mathématiques, informatique, physique et chimie) avant la rentrée, vous devrez vous connecter à partir du 20 juillet. Vous recevrez un email (sur l'adresse mail indiquée lors de votre inscription sur Parcoursup) pour initialiser votre compte. **Attention : ces identifiants seront différents de ceux cités dans la partie « Initialisation de votre compte informatique ».**



### **D. Informations pratiques**

- **Fiche matériel informatique** : conseils sur l'équipement informatique pour la rentrée
- **La Prépa des INP de Valence** : la vie étudiante à Valence, le campus valentinois, l'équipe administrative et enseignante, l'implantation géographique, la procédure des admissions, la formation présentée par nos étudiants, lien discord pour une discussion en direct avec nos élèves.

Lien Discord P14 pour échanger avec les enseignants : <https://discord.gg/CJB5EXSJ3n>

Rejoignez vite le groupe !

**Accueil des 1A par le BDE : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 8h00**

**Rentrée et début des cours : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 8h30**